BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2081

974 – RÉUNION

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

Ventes et cessions

837 786 011 RCS Saint Denis de La Réunion.
AMV RUN.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 15000.00 EUR.
Adresse : Zone d'activité commerciale Des Mascareignes, Local D6 Centre Commercial Sacré Coeur, 97420 Le Port.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PTIT PIMENT Société par actions simplifiée au capital de 80 000 € Siège social : ZAC Mascareignes, Local B5 Centre Commercial Jumbo Score - 97420 LE PORT 419 160 684 RCS SAINT DENIS DE LA REUNION AMV RUN Société par actions simplifiée au capital de 15 000 € Siège social : Local D6 - Centre Commercial Sacré Cœur - ZAC Mascareignes 97420 LE PORT 837 786 011 RCS SAINT DENIS DE LA REUNION Par acte sous seing privé en date du 29 avril 2024, il a été établi entre les sociétés susvisées un traité de fusion par voie d'absorption de la société AMV RUN par la société PTIT PIMENT au moyen de l'apport de la totalité de l'actif de la société AMV RUN à la société PTIT PIMENT, à charge pour cette dernière de supporter l'intégralité du passif de la société AMV RUN. Le montant total de l'actif apporté étant de 416 336 €, et le montant total du passif pris en charge s'élevant à la somme totale de 594 824 €, l'actif net apporté par la société AMV RUN s'élève à - 178 488 €. Il a été stipulé une date d'effet rétroactif au plan comptable et fiscal au 01.07.2023. La société SALEE, société mère, détenant la totalité des actions composant le capital social des sociétés AMV RUN et PTIT PIMENT, la fusion a été soumise au régime des fusions simplifiées visé à l'article L.236-11 du Code de commerce, de sorte que l'apport de la société AMV RUN ne sera pas rémunéré par l'attribution d'actions et ne donnera pas lieu à augmentation du capital social de la société PTIT PIMENT. En conséquence aucun rapport d'échange n'a été établi. Le traité de fusion a été déposé le 29 avril 2024 au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT DENIS DE LA REUNION pour les sociétés AMV RUN et PTIT PIMENT. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion, devant le Tribunal de Commerce de SAINT DENIS DE LA REUNION, dans un délai de trente (30) jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis. AMV RUN Société par actions simplifiée au capital de 15 000 € Siège social : Local D6 - Centre Commercial Sacré Cœur - ZAC Mascareignes 97420 LE PORT 837 786 011 RCS SAINT DENIS DE LA REUNION PTIT PIMENT Société par actions simplifiée au capital de 80 000 € Siège social : ZAC Mascareignes, Local B5 Centre Commercial Jumbo Score - 97420 LE PORT 419 160 684 RCS SAINT DENIS DE LA

REUNION Par acte sous seing privé en date du 29 avril 2024, il a été établi entre les sociétés susvisées un traité de fusion par voie d'absorption de la société AMV RUN par la société PTIT PIMENT au moyen de l'apport de la totalité de l'actif de la société AMV RUN à la société PTIT PIMENT, à charge pour cette dernière de supporter l'intégralité du passif de la société AMV RUN. Le montant total de l'actif apporté étant de 416 336 €, et le montant total du passif pris en charge s'élevant à la somme totale de 594 824 €, l'actif net apporté par la société AMV RUN s'élève à - 178 488 €. Il a été stipulé une date d'effet rétroactif au plan comptable et fiscal au 01.07.2023. La société SALEE, société mère, détenant la totalité des actions composant le capital social des sociétés AMV RUN et PTIT PIMENT, la fusion a été soumise au régime des fusions simplifiées visé à l'article L.236-11 du Code de commerce, de sorte que l'apport de la société AMV RUN ne sera pas rémunéré par l'attribution d'actions et ne donnera pas lieu à augmentation du capital social de la société PTIT PIMENT. En conséquence aucun rapport d'échange n'a été établi. Le traité de fusion a été déposé le 29 avril 2024 au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT DENIS DE LA REUNION pour les sociétés AMV RUN et PTIT PIMENT. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion, devant le Tribunal de Commerce de SAINT DENIS DE LA REUNION, dans un délai de trente (30) jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis..